

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 6 novembre 2009  
(convocation du 26 octobre 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Six Novembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick  
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,  
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,  
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,  
M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel,  
M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude,  
M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck,  
M. SOUBABERE Pierre, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,  
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie,  
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis,  
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie,  
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard,  
M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,  
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,  
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCK Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle,  
M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,  
M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime,  
Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles,  
M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert,  
M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,  
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry,  
Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à cpter de 11 h 40  
M. CAZABONNE Didier à M. BOUSQUET Ludovic  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien jusqu'à 10 h 20  
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel à cpter de 12 h 10  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude  
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent  
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10 h 50  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine  
M. DAVID Yohan à Mme PARCELIER Muriel jusqu'à 12 h 00

M. DELAUX Stéphan à Mme. COLLET Brigitte  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique à cpter à 12 h 15  
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément  
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12 h 00  
M. MAURIN Vincent à Mme. MELLIER Claude  
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à cpter de 12 h 15

#### **EXCUSES :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Développement du réseau de transports en commun - Travaux d'aménagement en compensation des premiers impacts de la "phase 3" - Décision**

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

**I – RAPPEL SUR LE PROJET DE « PHASE 3 »**

Pour mémoire, vous avez par délibération n°2009/0708 en date du 6 novembre 2009 arrêté, suite à la concertation, le dossier définitif du projet de développement du réseau de transports en commun.

Le projet d'extension du réseau de TCSP tel que décrit dans la délibération n°2009/0708 en date du 6 novembre 2009 aura nécessairement dans le cadre de sa réalisation des incidences fonctionnelles sur les tissus urbains traversés.

**II – REALISATION DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN COMPENSATION DES IMPACTS DE LA « PHASE 3 »**

Il s'agit en l'occurrence d'identifier les impacts notamment sur les commerces et la vie locale, sur les conditions de stationnement, sur l'organisation des déplacements dans les quartiers traversés et de réaliser certains travaux d'aménagement en compensation desdits impacts. Ces impacts sont déterminés en fonction du degré actuel d'études, et d'autres impacts seront identifiés ultérieurement, au fur et à mesure de l'avancement des études.

Aussi vous est-il proposé de :

- compenser la suppression de places de stationnement à Mérignac en réalisant des parcs de stationnement adéquats. L'estimation du coût total de cette opération s'élève à 700 000 euros hors taxes dont 230 000 euros d'acquisitions en date de valeur janvier 2008 ;
- réaliser certaines acquisitions foncières complémentaires place Charles de Gaulle nécessaires à la bonne réorganisation de la circulation automobile suite à l'arrivée du

tramway à Mérignac. L'estimation du coût de ces acquisitions foncières s'élève à 1 000 000 euros en date de valeur janvier 2008 ;

- réaliser certaines acquisitions foncières complémentaires sur le site de Terre sud à Bègles nécessaires à la recomposition urbaine du quartier suite à l'arrivée du tramway. L'estimation du coût de ces acquisitions foncières s'élève à 4 000 000 euros en date de valeur janvier 2008 ;
- compenser la suppression de places de stationnement à Bordeaux dans le secteur de la rue Fondaudège et de la rue Croix de Seguey en réalisant des parcs de stationnement adéquats et de prendre acte de la délibération du Conseil municipal de la Ville de Bordeaux du 20 juillet 2009 demandant la compensation des places de stationnement supprimées. L'estimation des acquisitions foncières et du coût total des travaux s'élèvent à 9 900 000 euros en date de valeur janvier 2008.

-=oOo=-

## LE CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE

Vu la délibération n°2009/0708 en date du 6 novembre 2009 décidant de l'arrêt du dossier définitif du projet de développement du réseau de transports en commun ;

Vu la délibération n°2009/0020 en date du 16 janvier 2009 décidant d'assurer le suivi financier en autorisation de programme et crédits de paiement du projet de développement du réseau de transports en commun en site propre de la Communauté urbaine de Bordeaux correspondant à la « 3<sup>ème</sup> phase » ainsi que celui du projet de Tram-train du Médoc ;

Considérant que l'indemnisation des commerçants concernés par les travaux constitue une question essentielle et importante au bon déroulement du projet, la Communauté Urbaine mettra en place, comme ce qui a été fait lors des précédentes phases du tramway, une procédure d'indemnisation pour perte d'exploitation.

Cette procédure, dont le contenu et le périmètre restent à préciser, pourra envisager l'indemnisation au-delà des travaux pour préjudice certain et actuel et en respect du droit public.

Entendu le rapport de présentation ;

DECIDE :

ARTICLE 1 : de compenser la suppression de places de stationnement à Mérignac en réalisant des parcs de stationnement adéquats. L'estimation du coût total des travaux

s'élève à 230 000 euros pour les acquisitions foncières et 470 000 euros hors taxes pour les travaux (valeur janvier 2008) ;

ARTICLE 2 : de réaliser certaines acquisitions foncières complémentaires place Charles de Gaulle nécessaires à la bonne réorganisation de la circulation automobile suite à l'arrivée du tramway à Mérignac. L'estimation du coût de ces acquisitions foncières s'élève à 1 000 000 euros (valeur janvier 2008) ;

ARTICLE 3 : de réaliser certaines acquisitions foncières complémentaires sur le site de Terre sud à Bègles nécessaires à la recomposition urbaine du quartier suite à l'arrivée du tramway. L'estimation du coût de ces acquisitions foncières s'élève à 4 000 000 euros (valeur janvier 2008) ;

ARTICLE 4 : de compenser la suppression de places de stationnement à Bordeaux dans le secteur de la rue Fondaudège et de la rue Croix de Seguey en réalisant des parcs de stationnement adéquats. L'estimation du coût total des travaux s'élève à 2 500 000 euros pour les acquisitions foncières et 7 400 000 euros hors taxes pour les travaux (valeur janvier 2008).

Les crédits nécessaires prévus au Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI 2010 - 2014) sont inscrits sur le budget Principal.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Amendement adopté en séance à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 6 novembre 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
24 NOVEMBRE 2009

PUBLIÉ LE : 25 NOVEMBRE 2009

M. GÉRARD CHAUSSET